



Communauté de Communes Cœur de Loire
Place Georges Clémenceau
BP70 - 58200 Cosne Cours Sur Loire
0386289292
contact@coeurdeloire.fr

Formulaire de demande de badge d'accès aux déchèteries Cœur de Loire Pour les particuliers

3 déchèteries = 1 badge unique

Formulaire à apporter lors de votre passage en déchèterie, dans le cas d'une première demande de carte, en cas de déménagement ou pour une perte de badge.

S'agit-il : d'une première demande de badge d'un changement d'adresse d'une perte

➤ Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Téléphone Fixe : Téléphone mobile :

E-mail :

Adresse :
Numéro : Etage : Rue :

Code postale : Ville :

Le justificatif

Le justificatif de domicile de votre nouvelle adresse doit être daté de moins de 3 mois (facture de gaz, d'électricité, attestation d'assurance habitation ou facture de téléphone fixe).

- Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des justificatifs produits.
- Je m'engage à informer la Communauté de Communes Cœur de Loire tout changement de situation.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des déchèteries en vigueur (disponible sur simple demande ou sur le site internet de la collectivité).
- J'accepte que mes données personnelles soient utilisées dans le cadre des seules compétences de la Communauté de Communes.

Fait à :

Le
.....

Signature :



Remplir ce
formulaire, joindre
votre justificatif et
vous présentez en
déchèterie

Les informations recueillies font l'objet de traitements papiers et informatique par la Communauté de Communes Cœur de Loire en tant que responsable de traitement, dans le cadre de sa mission d'intérêt public. Elles sont destinées à traiter votre demande d'accès aux déchèteries selon un critère de résidence d'habitation. Elles pourront être utilisées pour vous communiquer des informations concernant le service Prévention Collecte et Traitement des déchets (ouverture/fermeture, nouvelles règles de collecte, en cas de perte du badge, changement de collecte, règlement ...).

Les données collectées seront conservées pendant la durée de validité du badge, à l'exception du justificatif qui sera détruit après instruction du dossier.

Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de la Collectivité dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services du Trésor Public (en cas de facturation). Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement européen relatif à la protection des données, vous bénéficiez d'un droit au traitement, d'accès, de portabilité et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données de la Communauté de Communes Cœur de Loire par mail avec justificatif à protection.donnees@sieen.fr.

Cadre réservé à l'agent d'accueil numéro de badge





Communauté de Communes Cœur de Loire
Place Georges Clémenceau
BP70 - 58200 Cosne Cours Sur Loire
0386289292
contact@coeurdeloire.fr

Formulaire de demande de badge d'accès aux déchèteries Cœur de Loire Pour les particuliers

3 déchèteries = 1 badge unique

Formulaire à apporter lors de votre passage en déchèterie, dans le cas d'une première demande de carte, en cas de déménagement ou pour une perte de badge.



Pour accéder en déchèterie, vous devez impérativement être en possession de la carte d'accès.

COMMENT obtenir votre badge ?

Il vous suffit de compléter le formulaire au verso, de joindre votre justificatif et de tout remettre au gardien lors de votre première visite. Un badge vous sera directement remis

POURQUOI un système de badge ?

Pour faciliter l'accès au site, améliorer la qualité des services, et maîtriser les coûts de fonctionnement.

OÙ ?

Nos 3 déchèteries :

- Cosne: RD14 Route d'Alligny
- Donzy : Route de Ste Colombe
- Pouilly: RD28 Saint Quentin

∞ VOS DROITS

Pas de limite de passages. Vous devez simplement vous présenter au gardien avant tout déchargement

∞ A SAVOIR

En cas de changement d'adresse, de perte ou de vol, remplissez le même formulaire en indiquant la nature de votre demande afin qu'un nouveau badge vous soit délivré.

La collectivité se réserve le droit d'interdire l'accès à la déchèterie temporairement ou définitivement à tout usager ne respectant pas le règlement des déchèteries

Un seul badge est établi gratuitement par demandeur (foyer fiscal). Toute demande de badge supplémentaire ou de remplacement sera facturée.

Veillez à trier préalablement vos déchets afin de réduire l'encombrement des quais et de fluidifier la circulation en déchèterie.

∞ EN PRATIQUE

Pour pouvoir accéder aux déchèteries, il vous faut présenter votre badge au gardien afin que celui-ci le scan grâce à un TP. Le gardien vous indiquera de patienter si le nombre maximal d'usagers admis sur le site est atteint. Il vous faudra alors attendre qu'un usager sorte avant de pouvoir pénétrer dans la déchèterie.

Cadre réservé à l'agent d'accueil numéro de badge

